

Communiqué de presse

Embargo: 20.4.2023, 8h30

03 Travail et rémunération

Enquête suisse sur la population active 2022: moyennes annuelles

Entre 2012 et 2022, le travail à temps partiel a progressé trois fois plus que le travail à plein temps

En Suisse, 4,5 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans étaient actives occupées en 2022, soit 7,8% de plus qu'en 2012. Plus d'un tiers d'entre elles travaillaient à temps partiel. Entre 2012 et 2022, leur nombre a augmenté plus de trois fois plus que celui des personnes travaillant à plein temps (+14,7% contre +4,4%). Si les femmes sont certes toujours beaucoup plus nombreuses à travailler à temps partiel, la part des hommes à opter pour cette forme de travail augmente fortement. Le taux de temps partiel dépend par ailleurs de bien d'autres facteurs comme la formation, l'âge et la situation familiale. Ce sont là quelques résultats tirés de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Entre 2012 et 2022, le nombre d'actifs occupés âgés de 15 à 64 ans travaillant à temps partiel a augmenté beaucoup plus fortement chez les hommes que chez les femmes (+43,3% à 387 000 contre +7,8% à 1,212 million). La proportion de personnes travaillant à temps partiel a donc évolué de manière différenciée. Chez les hommes, elle s'est accrue de 4,2 points de pourcentage pour atteindre 16,0%, tandis qu'elle a diminué de 1,0 point chez les femmes pour s'établir à 56,8%. Durant la même période, le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans travaillant à plein temps a suivi une hausse beaucoup plus modeste, passant de 2,821 millions à 2,944 millions (+4,4%). Parmi les personnes actives occupées à plein temps, le nombre de femmes a progressé nettement plus que celui des hommes (+12,1% à 920 000 contre +1,2% à 2,024 millions).

Quoi qu'il en soit, le temps partiel reste l'apanage des femmes: en 2022, 75,8% des personnes travaillant à temps partiel étaient des femmes, contre 80,6% en 2012. Relevons que les personnes ayant un taux d'occupation de 90% sont considérées comme des personnes actives occupées à plein temps en Suisse. Cette catégorie spécifique représentait 2,0% de la population active occupée en 2022 et est davantage représentée chez les femmes que chez les hommes (2,5% contre 1,5%).

Taux d'occupation plus élevés qu'il y a dix ans

Au cours de la décennie écoulée, la part des personnes actives occupées dont le taux d'occupation se situe entre 50% et 89% a augmenté de 2,8 points de pourcentage pour atteindre 22,6%, tandis que la part de celles travaillant à moins de 50% a légèrement diminué (13,3% en 2012; 12,5% en 2022). Le recul des taux d'occupation inférieurs est à mettre sur le compte des femmes (–3,0 points de pourcentage à 21,2%, pour +1,0 point à 4,9% chez les hommes), bien que ces taux d'occupation restent quatre fois plus répandus parmi les femmes. La part des taux d'occupation plus élevés, de 50 à 89%, a augmenté pour les deux sexes (+2,0 points à 35,6% chez les femmes; +3,2 points à 11,2% chez les hommes).

1

Hausse des temps partiels chez les personnes possédant une formation du tertiaire

Les personnes possédant une formation du secondaire II sont celles qui travaillent le plus souvent à temps partiel (37,9% en 2022). Elles sont suivies par celles au bénéfice d'une formation du degré tertiaire (34,0%). Enfin, la part des personnes sans formation postobligatoire occupées à temps partiel se situe à 30,2%. En 2012, le travail à temps partiel était encore aussi répandu chez les personnes possédant une formation du tertiaire que chez celles sans formation postobligatoire (respectivement 29,6% et 29,7%).

Actifs occupés à l'âge de la retraite: plus de quatre sur cinq travaillent à temps partiel

Le temps partiel augmente avec l'âge. Alors qu'un quart seulement des personnes actives occupées âgées de 15 à 24 ans travaillent à temps partiel, la proportion est nettement plus forte dans les groupes d'âge moyen (31,9% chez les 25 à 39 ans; 38,4% chez les 40 à 54 ans; 41,1% chez les 55 à 64 ans). Le temps partiel reste néanmoins le plus répandu parmi les actifs occupés ayant atteint l'âge de la retraite, dont 85,1% travaillent à temps partiel.

Les mères ayant des enfants de moins de 15 ans travaillent le plus souvent à temps partiel

Parmi les mères actives occupées dont l'enfant le plus jeune a moins de 15 ans, 77,8% travaillent à temps partiel, contre 46,9% des femmes sans enfants. Chez les hommes, on observe l'inverse: les pères d'enfants de moins de 15 ans sont un peu moins nombreux à travailler à temps partiel que les hommes n'ayant pas d'enfant de cet âge (14,0% contre 16,3%). Parmi les pères, le taux de temps partiel diminue avec la progression de l'âge du plus jeune enfant (moins de 7 ans: 15,1%; de 7 à 14 ans: 12,4%). Dans le cas des mères, l'âge de l'enfant le plus jeune n'avait en 2022 pratiquement aucune influence sur le taux de temps partiel (77,8% tant chez les mères ayant un enfant de moins de 7 ans que chez celles ayant un enfant de 7 à 14 ans).

Le temps partiel est moins répandu parmi les personnes ayant une fonction dirigeante

Les personnes salariées qui occupent une fonction dirigeante (membres de la direction ou exerçant une fonction de chef) travaillent plus rarement à temps partiel que les personnes salariées qui n'exercent pas ce genre de fonction (21,9% contre 43,0%). L'écart s'observe aussi chez les deux sexes: 9,9% des hommes et 43,3% des femmes occupant une fonction dirigeante travaillent à temps partiel, contre 20,2% des hommes et 63,0% des femmes sans fonction dirigeante.

La garde des enfants explique un tiers des temps partiels chez les femmes

Les femmes mentionnent le plus souvent la garde des enfants pour motiver un taux d'occupation réduit (34,2% des femmes travaillant à temps partiel contre 14,4% des hommes). Chez les hommes, le travail à temps partiel est principalement motivé par la formation et la formation continue (18,7% contre 8,3% chez les femmes). Par ailleurs, les femmes citent plus souvent les obligations familiales et personnelles que les hommes (13,4% contre 4,0%), tandis que le motif «manque d'intérêt pour un travail à plein temps» revêt la même importance pour les deux sexes (il est évoqué par 17,9% des hommes et par 17,5% des femmes).

La Suisse deuxième derrière les Pays-Bas

Dans l'ensemble de l'Europe, les Pays-Bas se distinguent par le taux de temps partiel le plus élevé (42,9% au 4° trimestre 2022). La Suisse se classe en deuxième position avec 37,9% (selon la définition internationale du temps partiel, c'est-à-dire un taux d'occupation inférieur à 100%). Parmi les pays voisins, l'Autriche (29,6%) et l'Allemagne (28,3%) affichent également des taux de temps partiel relativement élevés, tandis que l'Italie (17,7%) et la France (16,4%) se situent dans la moyenne européenne (17,7%). Les taux les plus bas, soit moins de 4%, s'observent en Bulgarie (1,7%), en Slovaquie (3,0%) et en Roumanie (3,4%). Dans tous les pays, à l'exception de la Roumanie, les femmes présentent des taux de travail à temps partiel plus élevés que les hommes.

Annexe méthodologique

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'ESPA est une enquête par sondage que l'Office fédéral de la statistique (OFS) mène chaque année auprès des ménages depuis 1991. Elle décrit la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements en matière de travail en Suisse. L'OFS s'appuie sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail pour fournir des résultats comparables à l'échelle internationale.

De 1991 à 2009, l'enquête a été effectuée au 2e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui réalisée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. Ces résultats font dorénavant l'objet d'un communiqué de presse trimestriel. Les résultats annuels de l'ESPA — chiffres plus détaillés, notamment sur l'évolution des conditions de travail et de la structure sociodémographique de la population — font l'objet d'un communiqué de presse annuel chaque printemps.

L'ESPA est réalisée par un institut d'étude de marché privé pour le compte de l'OFS. L'échantillon de base est constitué d'environ 100 000 interviews annuelles depuis 2010. Un échantillon spécial composé d'environ 20 000 interviews de personnes de nationalité étrangère complète l'échantillon de base. La population observée est la population résidante permanente de 15 ans et plus.

L'ESPA a été menée par téléphone entre 1991 et 2020. Depuis 2021, l'ESPA est réalisée sous la forme d'une enquête multimode (par Internet/par téléphone) dans laquelle le relevé en ligne est privilégié.

Renseignements

Jonas Deplazes, OFS, section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 64 02,

e-mail: <u>Jonas.Deplazes@bfs.admin.ch</u>

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0506

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et les offices cantonaux de statistique qui en ont fait la demande ont eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.

Définitions principales

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence.

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou
- qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou comme indépendant ou
- qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Chômeurs au sens du BIT (Bureau international du Travail)

Sont considérées comme des chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives et occupées pendant la semaine de référence, et
- qui ont recherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour commencer un emploi.

Population active

La population active est composée des personnes actives occupées et des chômeurs au sens du BIT. L'ensemble des personnes actives constitue l'offre de travail.

Taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du Travail)

Taux de chômage au sens du BIT = nombre chômeurs au sens du BIT / population active

Personnes actives occupées à temps partiel

Sont considérées à temps partiel toutes les personnes actives occupées dont le taux d'occupation est inférieur à 90%. On opère une distinction entre temps partiel I et temps partiel II:

- temps partiel I: taux d'occupation compris entre 50 et 89%;
- temps partiel II: taux d'occupation inférieur à 50%.

Au niveau international, le seuil de l'emploi à temps partiel est plus élevé: tous les taux d'occupation inférieurs à 100% sont considérés comme des emplois à temps partiel.

Personnes non actives

Sont réputées non actives les personnes qui ne sont ni actives occupées, ni chômeurs au sens du BIT.

Population résidante permanente

Toutes les personnes résidant toute l'année en Suisse sont assimilées à la population résidante permanente. Elle comprend les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse et les personnes de nationalité étrangère séjournant en Suisse pendant au moins douze mois, à savoir les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus) et les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée équivalant à une durée cumulée minimale de douze mois. Bien qu'inclus dans la population résidante permanente selon la définition appliquée dans le nouveau recensement de la population (cf. article 2, lettre d, de l'ordonnance sur le recensement, RS 431.112.1), les diplomates, les fonctionnaires internationaux (y c. les membres de leur famille) et les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins douze mois de séjour ne sont pas pris en compte dans l'ESPA.

Personnes actives occupées à temps partiel par niveau de formation (15 à 64 ans) en % des personnes actives occupées

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Temps partiel (< 90%)	33,1%	33,4%	34,4%	34,5%	34,7%	34,8%	35,0%	35,7%	35,7%	35,3%	35,2%
Degré secondaire I	29,7%	29,3%	29,2%	28,9%	29,7%	28,7%	27,6%	28,6%	26,4%	29,8%	30,2%
Degré secondaire II	36,5%	36,7%	37,6%	37,9%	38,4%	38,3%	38,4%	39,1%	39,1%	38,1%	37,9%
Degré tertiaire	29,6%	30,7%	32,3%	32,5%	32,2%	32,9%	33,8%	34,1%	34,8%	34,1%	34,0%
Temps partiel I (50-89%	19,8%	20,2%	21,2%	21,5%	21,5%	21,6%	22,1%	22,8%	23,1%	22,6%	22,6%
Degré secondaire I	14,9%	15,1%	14,8%	14,9%	13,6%	14,2%	13,7%	14,1%	13,2%	15,3%	15,5%
Degré secondaire II	21,0%	21,0%	22,0%	22,1%	22,7%	22,6%	22,8%	23,5%	23,6%	23,3%	23,1%
Degré tertiaire	20,4%	21,3%	22,7%	23,2%	22,8%	23,0%	24,1%	24,5%	25,3%	24,2%	24,5%
Temps partiel II (< 50%)	13,3%	13,2%	13,2%	13,1%	13,3%	13,2%	12,9%	12,9%	12,6%	12,6%	12,5%
Degré secondaire I	14,8%	14,2%	14,4%	14,1%	16,1%	14,5%	13,9%	14,5%	13,2%	14,5%	14,8%
Degré secondaire II	15,5%	15,7%	15,6%	15,7%	15,7%	15,7%	15,6%	15,6%	15,5%	14,8%	14,8%
Degré tertiaire	9,2%	9,4%	9,6%	9,2%	9,4%	9,9%	9,6%	9,5%	9,6%	9,9%	9,5%

© OFS, Neuchâtel / Source: OFS - Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Personnes actives occupées à temps partiel¹ en comparaison européenne (15 à 64 ans), 4e trimestre 2022

en % des personnes actives occupées

	Total	Hommes	Femmes
Suisse	37,9	18,5	59,7
UE ²	17,7	8,2	28,5
Belgique	23,9	11,2	38,1
Bulgarie	1,7	1,5	1,9
Tchéquie	6,2	2,5	10,7
Danemark	25,2	15,6	35,4
Allemagne	28,3	11,0	47,8
Estonie	14,1	9,1	19,2
Irlande	20,4	11,1	30,8
Grèce	7,9	4,8	12,1
Espagne	13,4	6,4	21,4
France	16,4	7,4	25,6
Croatie	5,1	3,9	6,6
Italie	17,7	7,3	31,6
Chypre	9,1	6,1	12,4
Lettonie	6,5	4,5	8,5
Lituanie	6,0	4,7	7,3
Luxembourg	18,1	7,0	30,8
Hongrie	4,2	2,5	6,1
Malte	11,2	4,8	19,6
Pays-Bas	42,9	24,1	63,5
Autriche	29,6	11,4	49,8
Pologne	5,1	3,2	7,4
Portugal	6,9	4,5	9,3
Roumanie	3,4	3,9	2,7
Slovénie	8,0	5,1	11,3
Slovaquie	3,0	1,9	4,1
Finlande	17,9	12,1	23,9
Suède	20,3	12,5	28,9
AELE			
Islande	23,8	12,9	36,1
Norvège	24,7	15,5	34,8

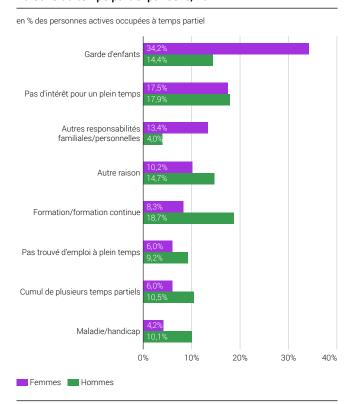
¹ Les valeurs pour la Suisse correspondent à la définition du temps partiel d'Eurostat (<100%) et sont pour cette raison plus élevées que celles selon la définition de l'OFS (<90%)

Sources: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA);

Eurostat (état: mars 2023)

² Composition de l'UE au 31.12.2022

Raisons du temps partiel par sexe, 2022



Source: OFS - Enquête suisse sur la population active (ESPA)